



*Fortuné Jacquier*  
Maire

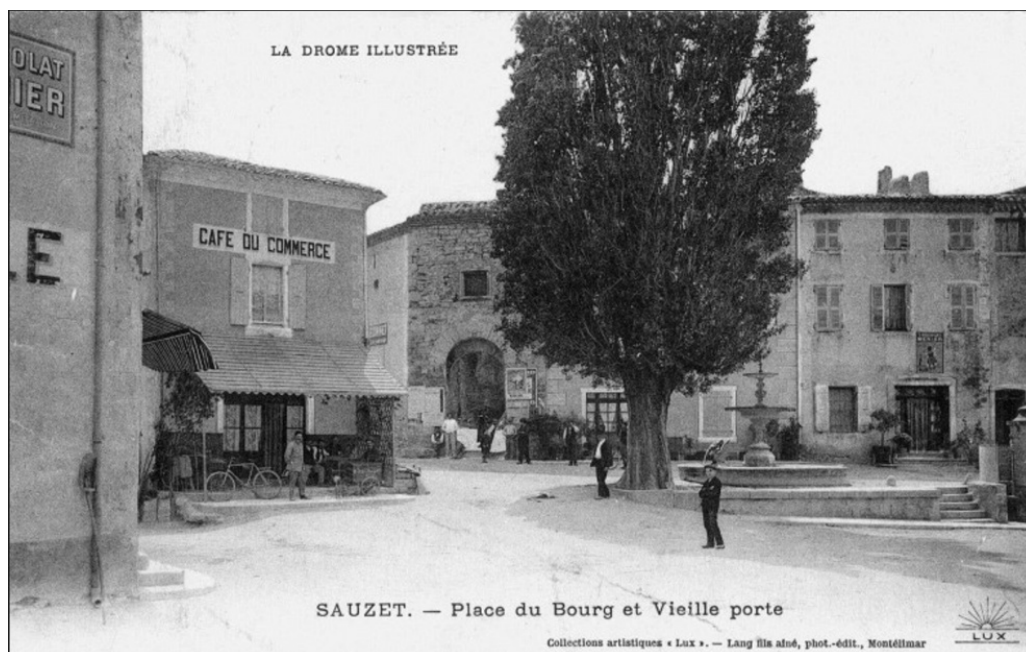
## Récit de la vie extraordinaire de Fortuné Jacquier, père de l'exceptionnelle Aimée Durand, écrit par son arrière-petite-fille Madeleine Gourjon.

Fortuné naît à Sauzet le 22 juin 1889 dans la maison familiale chemin de Fontjuliane.

Il est fils unique. Son père menuisier aurait voulu qu'il le soit aussi, mais Fortuné ne veut pas fabriquer de cercueil. Il sera cultivateur.



Maison familiale



Fortuné est un enfant plutôt espiègle. Pour se rendre à l'école qui se situe dans le village de Sauzet, il aime traverser le pont du Roubion en marchant sur le parapet.





Plus tard l'école s'installe à la Richarde, et à midi les enfants qui prennent leur repas à Sauzet utilisent le corbillard comme moyen de transport scolaire.

Le samedi 1<sup>er</sup> août 1914, Fortuné a 25 ans. Tous les clochers de France font entendre le tocsin, c'est la mobilisation générale, la Grande guerre commence. Les hommes de 20 à 48 ans sont appelés par le ministère de la guerre.

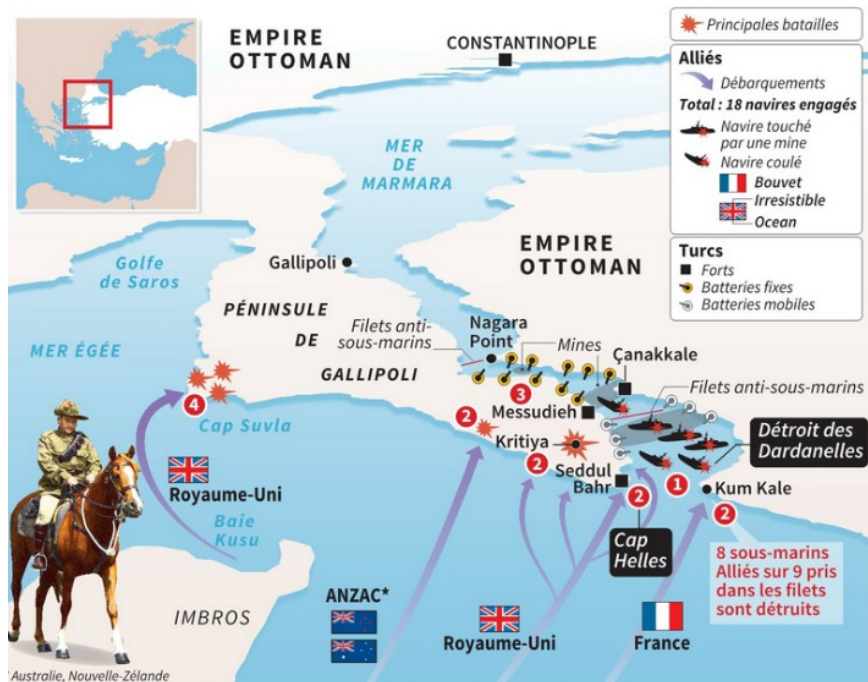


**Fortuné militaire 1914**

Fortuné part donc au front, il participe à la bataille des Dardanelles, un affrontement qui oppose l'Empire ottoman aux troupes britanniques et françaises dans la péninsule de Gallipoli dans l'actuelle Turquie.

A l'initiative de Winston Churchill, cette attaque aurait permis de rétablir des communications plus faciles avec la Russie. Une opération navale, pour forcer le passage des Dardanelles jusqu'à Istanbul, est déclenchée le 18 mars 1915. Les batteries turques, depuis les rives et les champs de mines en travers du détroit, provoquent la perte de plusieurs navires et stoppent immédiatement cette tentative.

Les Alliés décident alors de monter une opération terrestre. La bataille s'enlise. Les troupes alliées sont bloquées pendant plusieurs mois, dans des conditions de vie et d'hygiène épouvantables, avant d'être réembarquées dans les premiers jours de 1916. Épisode dramatique de la Première Guerre mondiale, « l'enfer » de Gallipoli a coûté la vie à plus de 100 000 hommes dont 68 000 Turcs, 53 000 Britanniques (dont 8 700 Australiens et 2 700 Néo-zélandais), et 27 000 Français sur les 79 000 commandés. En Angleterre, l'échec de l'expédition entraîne la démission de Churchill.



Carte des opérations militaires



Débarquement des troupes françaises sur l'île de Lemnos en 1915



Alexandre Durand

Au retour de la guerre en 1919, alors âgé de 30 ans, il se marie avec Lucie Vernet, fille unique des boulangers de Montboucher.



Lucie Vernet et ses parents

Fortuné est anticlérical, facétieux, il aime valser. Lucie est pieuse et peu encline à la plaisanterie. Leur union est-elle arrangée ou bien est-ce un mariage d'amour, nous ne le savons pas.



Lucie années 1930



Lucie et Fortuné 1947

Ils habitent dans la maison de Sauzet. Déjà à ce moment-là, Fortuné s'engage en politique, il est conseiller municipal sur la commune. Lucie doit faire des allers-retours en vélo jusqu'à Montboucher pour s'occuper de ses parents.

MONTBOUCHER (Drôme) - Vue générale



Puis la chance tourne en 1927, Fortuné a 38 ans, il gagne une somme importante à un tirage au sort d'un placement financier, il achète une maison à Montboucher en face de l'école publique.



Pour l'histoire de la naissance de leur fille Aimée, effectivement Fortuné et Lucie se sont mariés tard et ils ont eu Aimée à 40 ans (il y avait déjà 50 ans d'écart entre Fortuné et son père !) après une ou plusieurs fausses couches, alors qu'ils n'espèrent plus avoir d'enfant...

Le miracle se produit alors qu'est baptisé le cousin Ernest Villard, né un an avant elle. Lucie et Fortuné sont parrain et marraine d'Ernest. Les parents d'Ernest leur confient l'enfant le jour du baptême. Lors d'un cahot pendant le trajet, Ernest est projeté à terre et ils ont eu grand peur... Peu après Lucie s'est retrouvée enceinte. A ce moment-là, les médecins parlent de "retournement de la matrice" qui se serait remise en place après cette frayeur.

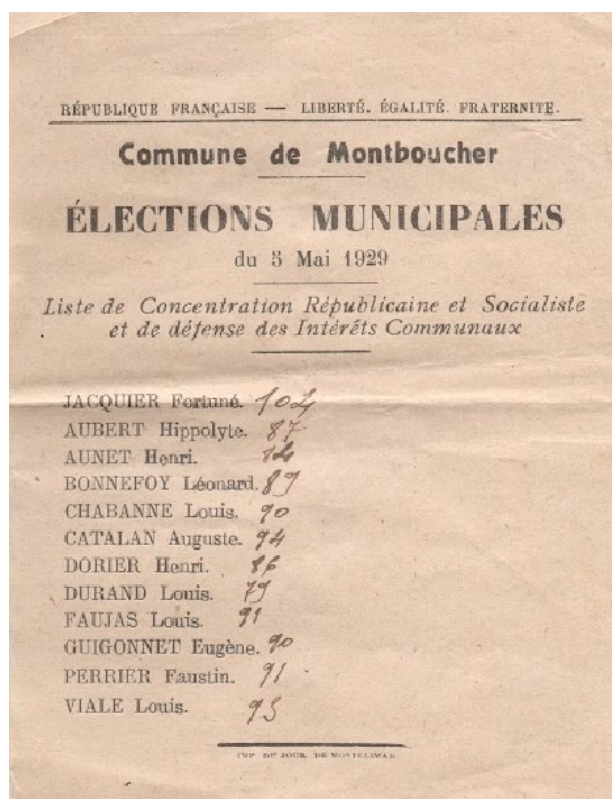
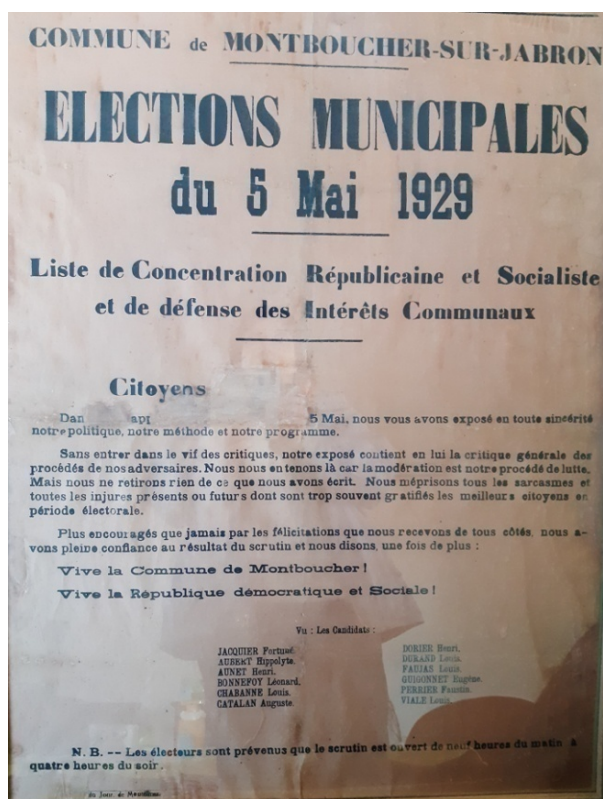
C'est le 31 janvier 1929 qu'Aimée voit le jour, il fait si froid que Lucie dit à Fortuné «c'est pas possible, tu mets le bois à côté du poêle!». Le jour de son baptême, l'eau baptismale était gelée !

Aimée est choyée et surprotégée. Un lien très fort d'amour unit le père et la fille.



Lucie Fortuné et Aimée 1931

Fortuné dira : "j'ai été père et maire la même année!". En effet, la même année, Fortuné est élu maire de Montboucher, sous la liste de Concentration républicaine et socialiste et de défense des intérêts communaux.



Il est très apprécié de ses administrés, toujours prêt à rendre service avec sa voiture automobile. Il faut dire qu'à ce moment-là seuls deux Montbouchérois en détiennent une. Il emmène les malades chez le curé rebouteux d'Aubignas, transporte les femmes enceintes...



Convivialité chez les Jacquier



Voiture familiale en 1947

Son engagement politique continue. En octobre 1937, il est élu conseiller d'arrondissement du canton de Montélimar sous la bannière de la Fédération radicale du socialisme de la Drôme.

Nettement ancré à gauche, le parti radical prône une politique laïque et anticléricale. Durant l'entre-deux-guerres, une grande partie des français se reconnaît dans les idées soutenues par ce parti politique. Le parti promet un attachement profond à la nation, au régime républicain et au système parlementaire. Il a une conception de la République qui intègre de manière intransigeante la laïcité, érigée en l'un des fondements de la République, l'instruction dispensée par l'école est un moteur du progrès social. Enfin le parti a une conception humaniste de la société et de la politique.



C'est alors que l'invasion de l'armée allemande en Pologne propulse la France dans le conflit armé. Le 2 septembre 1939, tous les hommes valides de 20 à 48 ans sont mobilisés pour partir à la guerre. Fortuné a 50 ans, il n'est pas mobilisable.

Aimée a 10 ans...



Suite à l'armistice du 22 juin 1940, la France est coupée en deux : une zone occupée par l'armée allemande et une zone dite « libre » (sud) sous le régime de Vichy.

Un grand nombre de réfractaires au régime de Vichy se réfugie dans des lieux reculés, les maquis, difficiles d'accès. Le premier maquis en France s'installe dans le massif du Vercors en décembre 1942. Des résistants traqués, des républicains espagnols, des Juifs, des déserteurs de l'armée allemande forment les premiers contingents. Ils sont rejoints par les réfractaires au Service de Travail Obligatoire.

J. K.  
8<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE  
ÉTAT-MAJOR  
BUREAU F. F. C. I. RÉGIONAL  
N° 03072 BR FFCL/FI-Sp  
7 SEP 1948 C. A. 8  
L Y O N

MODÈLE NATIONAL - SÉRIE S  
Références : IM n° 10 EMQ/FFI du 8 Fév.  
IM n° 450 FFCL/FI du 8 Mi

## CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 8<sup>ème</sup> RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur JACQUIER Fortune alias \_\_\_\_\_  
né le 22/6/1889 à SAUZET (Drôme)  
actuellement domicilié à MONTEBOUCHER (Drôme)

### A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités FFI, et dans les départements ci-après :

17 <sup>o</sup> Cie du 4 <sup>o</sup> Bat. A.S.	DROME	du 1/9/43	au 2/6/44
_____	_____	du _____	au _____
_____	_____	du _____	au _____

Circonstances particulières antérieures

Le 2/6/44 Monsieur JACQUIER Fortune  
a été arrêté à MONTEBOUCHER, déporté à BREME, rapatrié le 8/6/45

La présente attestation constitue un **certificat de présence au Corps**.  
Elle a été établie à l'intention de **l'intéressé**  
domicilié à \_\_\_\_\_

A LYON, le 7 SEP 1948 194

Le Général de C.A. DE HESDIN  
Commandant la 8<sup>o</sup> Région Militaire,  
par délégation, le *C. A. HESDIN*

Références particulières éventuelles } \_\_\_\_\_



NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original ; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.

Le 1 septembre 1943 Fortuné s'engage dans les Forces Françaises de l'Intérieur auprès de la 17eme compagnie du 4eme bataillon de l'Armée Secrète. Cette compagnie est commandée par le capitaine Vernier « Valières », avec un effectif de 240 hommes stationnés à Marsanne. Fortuné approvisionne le maquis, fourni des fausses cartes d'identité.

Aimée a 14 ans, elle est pensionnaire à l'école St Victor à Valence et Fortuné profite des allers-retours qu'il y fait pour cacher des faux papiers dans le linge sale d'Aimée.



Aimée et Fortuné

Le récit sur la vie à Montboucher pendant l'occupation allemande fait par l'instituteur monsieur Arthaud nous renseigne sur ce qui a été déterminant dans l'arrestation prochaine de Fortuné.

« L'année 1944 arrive. La vie dans la commune se complique. Tous les hommes de 20 à 65 ans sont convoqués pour aller garder la voie-ferrée contre les sabotages. Des difficultés surgissent. Quelques hommes se font exempter pour des raisons de santé plus ou moins justifiées. L'effervescence est grande. Une réunion à la mairie de tous les intéressés a lieu. Des explications sont données. Le calme renaît mais il ne durera pas longtemps. En effet la Gestapo alliée à la milice française inquiète la population. »

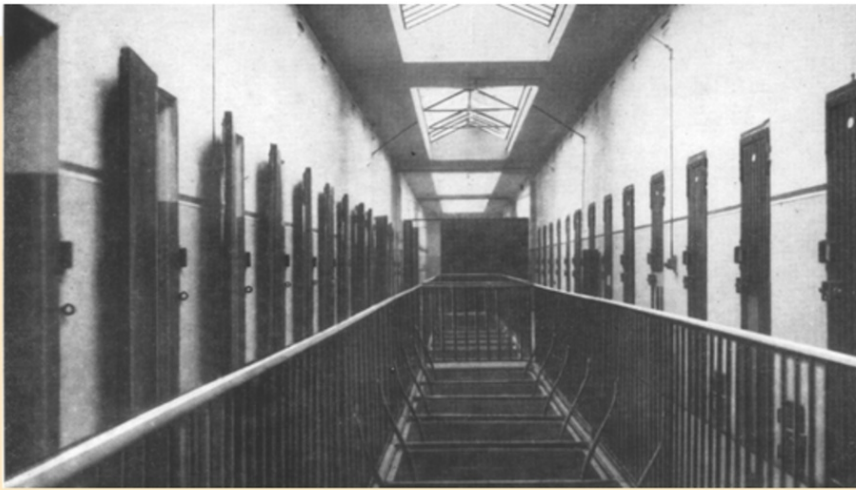
Fortuné expliquera plus tard dans son témoignage pour la cour de justice de Grenoble ce qu'il s'est réellement passé.

Trois hommes de la commune refusant de prendre la garde sur la voie ferrée s'en sont plaints à la préfecture de la Drôme. La préfecture fait une note à cet effet. Elle spécifie que ces trois personnes font partie de la milice française et sont donc exempts de prendre la garde. Fortuné décide d'afficher cette note à la mairie afin de faire connaître à toute la population les motifs de leur exemption. L'un d'entre eux ne lui a jamais pardonné d'avoir rendu publique sa véritable position de milicien.

Le 2 juin, Marc Jacquier et Fortuné Jacquier sont arrêtés par la gestapo. Marc Jacquier est le secrétaire de mairie qui a été choisi par Fortuné car il chargé de famille de 4 enfants. Marc et Fortuné n'ont par ailleurs aucun lien de parenté bien qu'ayant le même nom. Au moment où la gestapo arrive à son domicile, Fortuné ne s'y trouve pas. Alors un agent de la gestapo met en joue une petite fille se trouvant là et demande de l'emmener auprès de Fortuné. Elle les conduit jusqu'à la maison du hameau de la gare où Fortuné cultive son jardin. Cette petite fille s'en voudra toute sa vie. C'est au cours d'une rencontre avec Aimée à l'Ehpad plus de 70 ans après qu'elle est venue s'en repentir. Aimée lui a bien dit qu'elle n'était pour rien au malheur de son père. Suite à son arrestation Fortuné et Marc ont en effet vécu l'enfer.

Ils sont détenus du 2 au 4 juin à la feldgendarmerie de Montélimar se trouvant à l'hôtel du Parc. La Feldgendarmerie est une unité de police allemande présente en France occupée. Elle a des tâches multiples comme le contrôle de la circulation, des papiers, des forces de l'ordre françaises. Selon le musée de la résistance en ligne, presque tous les déportés drômois de juin, juillet et août 1944 sont pris à Montélimar. En effet, un rapport sur l'efficacité des garnisons allemandes indique qu'à Montélimar « la base allemande est constituée de 250 jeunes destinés aux unités SS. Cette troupe très dynamique participe parfois à des opérations contre le maquis. Il y a aussi une feldgendarmerie très active qui agit souvent contre le maquis et se montre impitoyable ». Le zèle et le « talent » du chef et interprète Reichert, que tous les déportés mentionnent, a permis cette redoutable efficacité.





2ème étage du bâtiment cellulaire, novembre 1944 © Arch. Dép. Rhône 4544 W 17

Puis du 4 juin au 1<sup>er</sup> juillet, Marc et Fortuné sont transférés au fort Montluc à Lyon. Le fort est une prison militaire allemande, gérée directement par Klaus Barbie. Des milliers d'hommes et de femmes, des otages, des persécutés raciaux et des résistants, sont enfermés là, pour un temps plus ou moins long, dans des conditions de vie inhumaines, en attente de déportation ou de transfert.

Composée à l'origine de 122 cellules individuelles, la prison entre progressivement avec l'arrivée des Allemands dans une période de surpopulation carcérale. Les cellules individuelles de 4 m<sup>2</sup> contiennent jusqu'à huit détenus avec pour seul mobilier une tinette et une paille. Les interrogatoires et la torture pratiqués constituent alors une première étape dans le processus de déshumanisation voulu par les nazis.

ND/GA  
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 MINISTERE DES PRISONNIERS  
 DEPORTES ET REFUGIES  
 DIRECTION DES FICHIERS  
 ET STATISTIQUES  
 2<sup>e</sup> Bureau  
 P.S. 502/MD/501

Paris, le 19 FEV. 1945  
 87, Avenue FOCH

45879 M. edame.....

Nous avons bien reçu votre lettre du 10 Janvier... concernant Monsieur JACQUIER Fortuné, Lucien.....

Après avoir effectué des recherches dans les différents fichiers du Ministère, voici les renseignements complémentaires que nous sommes en mesure de vous transmettre.

Monsieur JACQUIER Fortuné..... a été interné à COMPIEGNE..... sous le N<sup>o</sup> matricule... 43.519..... du 5 Juillet 1944 au 15 Juillet 1944.

Un convoi est en effet parti de COMPIEGNE en date du 15 Juillet 1944 en direction de l'ALLEMAGNE..... Nous supposons que Monsieur JACQUIER Fortuné a été déporté par ce même convoi.

Nous regrettons de ne pouvoir vous donner plus de précisions. Soyez assuré que nous poursuivons nos recherches, et que nous ne manquerons pas le cas échéant, de vous transmettre les moindres détails que nous pourrions recueillir au sujet de votre déporté.

Veillez agréer, M. edame..... l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour le Directeur et P.O.  
 Le Chef du Bureau du Fichier et Renseignement des Déportés.  
 A. J. JACOB *Le Jamin*

*S. V. S. F. V.*

N.B. - La présence de certains détenus de ce convoi a été signalée dans les camps de DACHAU et HAMBURG-NEUENGAMME

*S. V. S. F. V.*

Selon le courrier du ministère des prisonniers adressé à Lucie Jacquier, Marc et Fortuné partent le 5 juillet pour le camp de Compiègne. Ce camp de Royallieu à Compiègne est le lieu de transit des prisonniers. Résistants, militants syndicaux et politiques, Tziganes, civils raflés, Juifs y sont internés puis déportés dans les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz, Ravensbrück, Buchenwald, Dachau, Sachsenhausen, Mauthausen, Neuengamme.

Marc et Fortuné restent à Compiègne jusqu'au 15 juillet 1944, ils sont envoyés dans les camps de Neuengamme Brème.

J'ai retrouvé un témoignage détaillé d'un déporté qui se trouvait dans le même convoi que Fortuné et Marc le 15 juillet 1944. Il raconte les conditions du voyage et leur arrivée dans le camp de Neuengamme. Fortuné et Marc ont probablement vécu le même sort. Ce témoignage étant très dur à lire je l'ai mis en annexe 1 page 23.

D'après les informations recueillies par la fondation de la mémoire pour la déportation, on peut retrouver le parcours des déportés se trouvant dans les différents convois jusqu'à leur libération. Grâce à ces registres, nous apprenons qu'à son arrivée, on attribue à Fortuné le matricule 36620.

Marc Jacquier a le matricule 36725. Il ne survivra pas aux camps, il décède le 24 octobre 1944 à 52 ans.

Fortuné trop vieux pour travailler est affecté aux cuisines. Il est pris en train de donner des épluchures à un autre prisonnier et reçoit des coups de schlague (baguette) qui est un châtiment corporel utilisé dans les camps, il a l'œil crevé.



À l'intérieur du camp : ancienne baraque de désinfection (« bains-douches des détenus »), cachot, baraque des cuisines ; au fond à gauche le bâtiment en pierre pour l'hébergement des déportés, encore en place aujourd'hui.

Nous n'avons pas beaucoup de témoignage direct sur ce qu'a vécu Fortuné, mais il a pu raconter l'immense solidarité qui existait dans les camps, solidarité nécessaire à la survie.

Notamment un ami déporté, André Burlot qui avait été arrêté avec son fils Jean. Étant trop faible, André le portait sur son dos au retour des chantiers afin qu'il ne soit pas fusillé.

André a 43 ans au moment de sa déportation. C'est un commerçant, il habite dans l'Aisne, marié, il père de deux enfants. Engagé auprès des FFI, il est arrêté par la gestapo le 5 juin 1944 avec son fils âgé de 19 ans. Fortuné a gardé des liens étroits avec André Burlot. Aimée et Loulou iront même chez lui à Hirson dans l'Aisne en voyage de noces. Madeleine Burlot sa fille restera aussi très amie avec Aimée.



**André Burlot**



**Aimée et Madeleine Burlot visitent Neuengamme 1997**

Autre anecdote rapportée par Fortuné : un détenu Isérois qui devait se marier était désespéré, les autres déportés l'ont réconforté " *tu la retrouveras ta fiancée et on ira à votre mariage*". Ça lui a permis de tenir le coup et ils se sont mariés après la guerre.

Dans le même convoi pour Neuengamme du 15 juillet 1944 se trouve un prisonnier Montilien : André Reboul, cousin germain de Loulou. D'après les informations du musée de la résistance en ligne, il travaille comme livreur à la laiterie de ses parents. Il est arrêté par les Allemands le 12 juin 1944 à Montélimar. André a 23 ans. Il est affecté dans le kommando de Brême Farge. A la fin de sa détention à Stanbostel, il aurait dû être pendu, il échappe à la mort car le camp a été libéré le jour de l'exécution. De retour de déportation, André se consacre à sa passion du vélo.



**André Reboul se fait photographier chez lui en caleçon, peu après son retour de déportation.**

Le camp de Neuengamme s'organise en fonction des projets de la SS et des besoins des municipalités avoisinantes et de l'industrie de guerre, l'administration du camp crée plus de 90 kommandos et camps annexes opérant dans l'enceinte du camp ou à l'extérieur, dont plus de 20 camps à Hambourg. Selon le type d'activité, l'encadrement et la localisation, les conditions d'hébergement et de travail y vont du tolérable à l'insupportable.

Département d **DROME**

NOM JACQUIER

Prénoms Fortuné

Adresse Montboucher (Drome)

Profession cultivateur

Né le 22/6/1889

à SAUZET (Drôme)

Section locale d **MONTÉLIMAR**

Arrêté le 2/6/44

Déporté le 15/7/44

Prisons ou Camps en Allemagne { NEUENGAMME  
BREMEN

Kommandos KRIGSMARINE

Matricule \_\_\_\_\_

1948 1948 1948 1948

1949			
1950			

LE TITULAIRE

Empreintes

LE PRÉSIDENT, *L. Aubert*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *Lampy*

Parmi les kommandos extérieurs de Brême se trouve celui de Krigsmarine. Selon sa carte de déporté, c'est le kommando où est affecté Fortuné.



Carte des kommandos du camp de Neuengamme

Il est connu sous plusieurs noms : Kriegsmarine, Bunker Hornisse, Osterort et Riespott. Au printemps 1944, ce dock (300 mètres sur 60 mètres) devient un chantier blindé, un Bunker. Sa mission est d'abriter la production et la réparation d'éléments de sous-marins, ensuite assemblés au Bunker Valentin de Bremen-Farge. 1000 déportés en provenance de Neuengamme dont 530 Français arrivent sur le site le 17 août 1944. Seuls un tiers des Français a survécu.

1945. A l'approche des armées alliées, les autorités nazies évacuent les camps, sous la houlette de Himmler. La SS espère ne laisser vivant aucun de ses esclaves en les déplaçant dans des conditions atroces. L'évacuation du kommando se fait le 7 avril 1945, vers le mouiroir de Sandbostel.

Petite ville entre l'Elbe et la Weser, il y a, à Sandbostel, un camp de prisonniers de guerre, le Stalag X B. Les conditions et évènements qui se déroulent jusqu'à l'arrivée des troupes alliées sont difficiles aussi à lire. Ils sont décrits en annexe 2 page 26.

Le 29 avril, les combats se rapprochent et vers 16 heures les Britanniques arrivent enfin à Sandbostel. C'est la libération mais, pour nombre de déportés, l'épuisement et la maladie sont tels qu'ils prennent difficilement conscience qu'ils sont enfin libres (plusieurs sont dans un état de coma typhique et atteints d'amnésie temporaire).

Toujours d'après les renseignements de la fondation pour la mémoire de la déportation, c'est bien à Sandbostel que Fortuné et André Reboul sont libérés.

Le 1er mai, chaque détenu reçoit une carte sur laquelle il peut écrire à sa famille.

Ils sont soignés et transférés vers un hôpital improvisé à l'extérieur du camp. L'ancien marlag (camp de prisonniers) fut brûlé entre le 16 et le 25 mai pour prévenir toute épidémie de typhus.

Les 350 derniers patients quittent l'hôpital le 3 juin.

C'est en effet le 8 juin 1945 que Fortuné arrive à la gare de Montélimar, Aimée ne le reconnaît seulement à sa voix. Il fait 45kg contre 90 auparavant, atteint par le typhus, il a perdu l'usage d'un œil crevé, il n'est plus que l'ombre de lui-même.



Fortuné en 1946



Chaussure et cuillère rapporté par Fortuné de déportation

Marqué à vie, Aimée le verra souvent pleurer discrètement dans le jardin. Beaucoup de personnes certainement bien intentionnées défilent chez lui pour lui rendre visite mais Fortuné est épuisé physiquement et psychologiquement. Il va se réfugier à Dieulefit pour se reposer.

Le 5 décembre 1945, Fortuné adresse un courrier à la cour de justice de Grenoble afin que son délateur soit jugé pour trahison, puis en avril 1946 il est auditionné en commission rogatoire. Son témoignage mis en annexe donne le contexte et les détails de son arrestation par la gestapo.

Montboucher-s-Jarjay le 5-12-1945

Le  
démocrate GARAYT  
Henri

1835

5

Monsieur le Commissaire du  
Gouvernement près de la Cour  
de Justice de Grenoble

J'ai l'honneur de vous  
informer que j'accuse Garayt  
Henri de Montboucher, arrêté à  
Strasbourg de m'avoir dénoncé  
à la Gestapo et fait arrêter le  
2 Juin 1944 comme Maire de  
ma commune, ainsi que moy  
secrétaire de Maire: mort en  
captivité: vous devriez être en  
en Allemagne. Je tiens à vous  
signaler que cet individu a  
participé à des opérations  
contre le maquis. Je suis officier

Je demanderai à témoin que  
à cet individu qui porte sur sa  
conscience les infirmités dont  
je suis victime, et la mort de  
mon père de Marie qui  
laisse quatre orphelins.

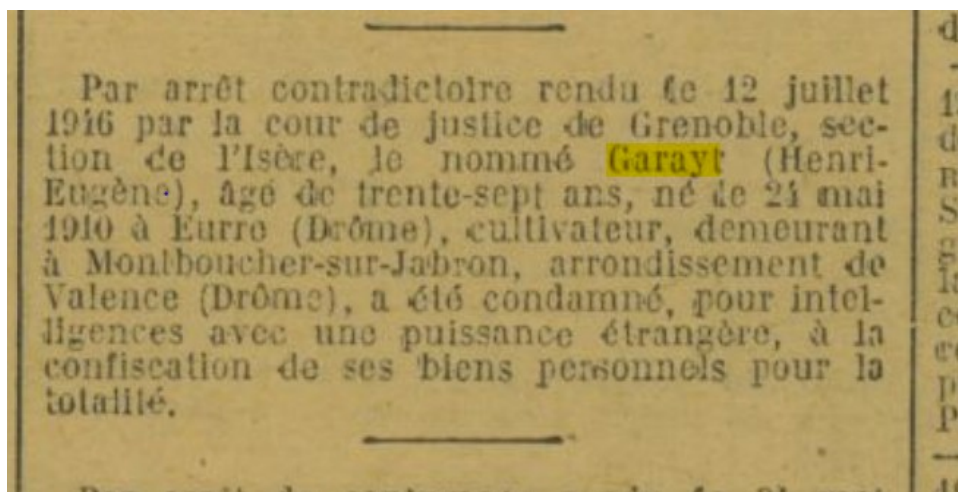
C'est un devoir moral pour  
moi et pour la famille de  
mon camarade mort dans les  
bagnes régies de vous signaler  
ces faits.

Veuillez agréer M<sup>r</sup> le Commissaire  
mes sentiments distingués

J. J. J.

Empreintes Fortune Jacquies  
Montboucher-s-Jabron  
Sône

Henri Garayt est condamné à la confiscation de tout ses bien.



Extrait du journal officiel de la République Française du 4 décembre 1947

Le 31 juillet 1948, au mariage de sa fille Aimée avec Paul Durand, Fortuné déclare « C'est le plus beau jour de ma vie ! Je peux partir maintenant ! »



Mariage d'Aimée et Loulou

- 1 Aimée Durand
- 2 Loulou Durand
- 3 Lucie Jacquier
- 4 Fortuné Jacquier
- 5 Marie-Thérèse Durand
- 6 Alexandre Durand
- 7 Madame Arthaud institutrice
- 8 Monsieur Arthaud instituteur
- 9 Le cousin Ernest Villard
- 10 André Reboul cousin germain de Loulou

Trois mois plus tard le 28 octobre 1948, Fortuné s'éteint à l'âge de 59 ans.

Il disait qu'il ne repeuplerait pas la France avec sa fille unique, cependant Aimée et Loulou eurent 4 enfants, 15 petits-enfants et 20 arrière petits-enfants.



1969



2015



2019

*Attention, les scènes contenues en annexes peuvent heurter la sensibilité...*

## **ANNEXE 1**

### **Le convoi du 15 juillet 1944.**

Témoignage de Lucien Hirth déporté présent dans le convoi du 15 juillet 1944 vers Neuengamme, écrit en mars 1987 pour les familles du kommando réunies début avril 1987 à l'île de Ré.

« Après les cellules de la caserne Curial à Chambéry, le fort Montluc à Lyon, Royallieu près de Compiègne fut pour nous un havre de paix. Mais depuis quelques jours, le bruit d'un départ imminent court dans le camp. C'est pour demain " 14 juillet ".

Une manifestation se forme dans les allées : NON nous ne partirons pas le jour de la Fête nationale. Pour parler et discussions avec les autorités françaises du camp. Ces dernières exigent la rentrée immédiate dans les blocks. Nous obtempérons. Aussitôt soldats en armes et chiens sont déployés au bout de chaque allée. La soirée se passe, mais le 15 juillet dans la matinée, appel, tri, mise à l'écart, fouille minutieuse et le soir, pour la première fois et définitivement en rang par cinq, la colonne se met en marche, solidement encadrée par des SS.

Nous traversons Compiègne. Sur le parcours les volets des maisons sont fermés. Une ouverture, le geste d'un habitant provoque un tir de mitraillette. Parfois on entend quelques cris d'une connaissance qui reconnaît un des siens dans le convoi. Arrivés en gare nous sommes attendus par d'autres SS. Ce fut le début du vrai cauchemar. Jetés par paquets, à coups de crosse, de pieds et de poings, à raison de 100 dans les wagons portant la mention " Hommes 40 - chevaux 8 ".

Un des premiers d'une nouvelle centaine, je me précipite dans l'angle du wagon sous le volet d'aération bardé de barbelés. Cela me sauvera certainement la vie. Le train se met en marche, les cheminots de la gare nous font un dernier geste d'adieu.

Nous allons rouler pendant trois jours à travers différentes régions. Premier arrêt en gare de Metz, l'équipe de SS change, d'autres nous prennent en charge, mais auparavant opèrent une fouille minutieuse pour éviter toute évasion.

Deux wagons après le nôtre, le loquet de fermeture présente des traces suspectes d'entailles. Le SS exige immédiatement le responsable, personne ne bouge. Il désigne 10 détenus qui seront fusillés sur place. L'auteur se dénonce, il est abattu. Son corps est chargé dans le wagon vide, le compte y sera à l'arrivée. Les 99 autres sont répartis dans les deux wagons encadrant celui devenu vide. Ces camarades souffriront le martyr durant le reste du parcours.

Les forts en géographie précisent que nous nous dirigeons vers l'Allemagne du Sud ; au matin contrairement, c'est vers le Nord !

Voilà le troisième jour que nous roulons sans manger ni boire. La nuit nous sommes transis, le jour la chaleur est étouffante. Au milieu du wagon un seau en guise de tinette, qui ne sera vidé qu'une seule fois.

L'odeur est pestilentielle, les malaises se multiplient. Cette promiscuité engendre des bagarres. Lors d'un arrêt dans une gare allemande nous hurlons pour avoir un peu d'eau. Au bout de quelque temps, oh ! Miracle, un fenwick s'approche de notre wagon et par l'ouverture d'aération projette, avec un tuyau, de l'eau dans le wagon.

J'avais enlevé et présenté mes grosses chaussures de montagne, pour les remplir de cette eau miraculeuse que nous avons dégustée, comme aucune autre, avec mon voisin. Beaucoup ne verront pas le 18 juillet, le train marque un dernier arrêt, il fait noir.

Dans la nuit noire, le convoi de wagons est refoulé sur une voie de garage. Où étions-nous ? Était-ce le terme de notre long, douloureux et pénible voyage ?

Des camarades, beaucoup encore inconnus, râlaient, assoiffés, enfermés depuis le départ de Compiègne le 15 juillet 1944 dans ces cercueils ambulants qu'étaient devenus nos wagons. D'un coup, les portes s'ouvrent, des cris

que nous entendrons des milliers de fois *SCHNELL RAUS* vociférés par des déchaînés en habits rayés munis de matraque, pas avares de coups. Les SS sont là aussi pour nous accueillir.

La descente du wagon s'effectue à coups de crosse de fusil et de matraque.

Nous entrons en Enfer.

Parqués sur un semblant de quai caillouteux nous sommes alignés en rang par cinq, puis dirigés sur un vaste enclos toujours sous les hurlements des SS excitant leurs chiens. À proximité, derrière le grillage, des hommes, en rayé, nous font signe de manger nos maigres provisions. Beaucoup n'ont pas faim. Sans eau depuis Compiègne, nous mourons de soif. Certains ont bu leur urine, d'autres ont atteint le stade de la folie ; il a fallu les maîtriser.

Par des allées, longeant des baraques nous sommes enfournés dans le sous-sol d'une grande construction en briques.

Parqués dans cette cave au sol terreux, ce fut l'attente. On supputait tout, on ne savait rien ! Nous attendions, inquiets néanmoins du sort qui nous attendait.

Après une longue attente, la porte s'ouvre, entrent un SS et quelques hommes en cette tenue rayée, portant des bancs qui furent installés par-devant nous. Les rayés firent signe au premier rang de s'avancer, quelques-uns s'exécutèrent et là horreur : tondus à zéro. Derrière, nous étions horrifiés, ce ne fut que le commencement !

C'est à ce moment qu'un homme sortit de notre groupe et se dirigea vers le SS toujours accoudé à la porte, et engagea avec lui une conversation.

Le soldat après un court instant revint avec un gradé. Nouvelle conversation et peu après, arrivée de deux autres SS. Ensuite ce même détenu lance un appel à certains de notre groupe. Timidement les uns après les autres, ces personnages s'avancent, certains appelant leurs connaissances ou amis.

Tous ces hommes, politiques, fonctionnaires, préfets, sous-préfets, chefs de cabinet, militaires, notables, religieux et autres se regroupent vers la sortie.

Vers la fin, il appelle un homme se tenant à mes côtés : ce dernier, un préfet, refuse de les rejoindre. Il l'interpelle à nouveau en ces termes: « Nous ne faisons pas partie de ces Français ». Réponse de ce préfet: « Si, moi j'en fais partie et je reste avec eux ».

Ils furent appelés, les " PROÉMINENTS " de l'allemand *prominenten* (personnalités, célébrités). Ces 368 notables, un sort spécial les attend.

Bien qu'immatriculés, ils ne seront pas dépouillés de leurs vêtements et de leurs objets personnels. Mais, isolés dans deux baraques spéciales du camp à proximité de l'infirmerie, leur détention sera douce. Leurs journées s'organiseront autour d'exposés, conférences, organisation de divertissements Pas de travaux. Ils ne connurent jamais les appels sous la pluie, la neige et le froid. Seul leur régime alimentaire sera celui des autres détenus. Deux ou trois furent libérés, quelques-uns moururent de maladies.

Le 12 avril, ces 358 personnalités furent évacuées en direction de Flossenbürg, y arrivèrent le 14, pour être ensuite dirigées sur Theresienstadt.

De ce convoi du 15 juillet cinq préfets partagèrent nos angoisses, notre faim, nos espérances aussi : BONNEFOY et BUSSIÈRES périrent dans la baie de Lübeck. DEMANGE et MOREAU survécurent.

Mais je vois toujours DUPIECH, sa démarche ample sur le chantier de Farge, j'entends encore sa voix rocailleuse encourager les désespérés que nous étions par moments. Disparu dans une marche de la mort ou noyé dans la baie de Lübeck, je ne l'ai plus jamais revu.

Puis en route dans un baraquement en bois où nous devons remettre toutes nos affaires, objets, bagues, montres, vêtements, chaussures, le tout enfermé dans un sac avec nos noms. Quelle ironie nous ne les reverrons jamais !

Nus, nous passons dans une autre salle où l'on nous rase tout le système pileux, couché sur une planche à claire voie, jambes écartées, travail effectué par des détenus de toutes nationalités. Puis douche alternativement bouillante et froide, sans savon, ni serviette. Après une désinfection, le corps est badigeonné entièrement d'un liquide jaunâtre très piquant, enfin humiliation extrême la fouille anale où certains ont caché une bague, une alliance.

Nous formons un long cortège de mannequins nus qui est ensuite dirigé sur une autre baraque où nous sont distribués, sans distinction de taille, un léger costume rayé, une chemise, un caleçon court, deux morceaux de tissus remplaçant les chaussettes et une paire de claquettes maintenue au pied par une ficelle.

Ensuite nous entrons dans un autre *block* où d'autres détenus assis derrière des machines à écrire nous attendent.

Un SS debout sur une table nous souhaite la bienvenue, la schlague à la main. :

« Ennemis du peuple allemand vous devez travailler dur. Ici vous êtes entrés par la porte, vous n'en sortirez que par la cheminée ».

Suit une interrogation : état civil complet, profession, domicile, parents, etc. Cela dure une bonne partie de la nuit. Le détenu HIRTH a vécu, il devait devenir pour l'éternité le 37014.

Triangle rouge avec la lettre « F » », certains auront par la suite une plaque métallique immatriculée, pendue autour du cou.

Enfin, nous prenons la direction d'un autre *block* où nous attendent des *Kapos* trique à la main. Des rangées de trois châlits, des paillasses infectes, une couverture pour trois. Nous devons nous coucher tout habillés, trois par lit, la couverture ne sert à rien. Cette nuit sera d'ailleurs très courte.

Le jour n'est pas encore levé qu'il faut sortir du lit, vite, sous les coups et les hurlements des *kapos*, pour se rendre aux lavabos. Peu de robinets, pas de savon ni de serviette. À côté les latrines, une planche percée sur une fosse, une puanteur !

Pour petit déjeuner un quart de liquide dénommé café, infect et bouillant, qu'il faut boire très vite, car il n'y a pas assez de récipients pour tous. Ensuite, course jusqu'à la place d'appel. Nous devons nous ranger dans un ordre impeccable, apprendre à marcher au pas en faisant claquer le béret sur la cuisse. Des heures à faire cette manœuvre et apprendre notre numéro matricule en allemand, sinon les coups pleuvent.

Dans quelques jours, ce sera pour la majorité d'entre nous le transport vers un *kommando* de travail. Pour moi, ce sera Bremen-Farge où nous participons à la construction d'une usine bétonnée destinée à l'assemblage à la chaîne de nouveaux sous-marins type XXI. »

## ANNEXE 2

### Évacuation du camp de Neuengamme au Stalag X B camp de Stanbostel, récit des dernières semaines de captivité pour les déportés.

Le Stalag X B : stalag signifie camps principal de prisonnier de guerre, construit en 1939, c'est un rectangle de 700 m. de long sur 500 m. de large, qui comporte quatre parties : un Stalag pour les non gradés, un Oflag pour les officiers, un Marlag pour la marine et un Ilag pour les internés.

Vers la mi-avril 1945, les 23 baraques du Marlag sont inoccupées. Elles sont délabrées, les fenêtres et les châlits ont été enlevés pour servir de bois de chauffage. C'est là que sont dirigés les déportés à leur arrivée, à raison de 800 par baraque.

On estime que 13 à 14 convois seraient arrivés à Sandbostel entre le 12 et le 19 avril 1945, en provenance du Camp central de Neuengamme et des kommandos de Brême, de Hambourg et de Wilhelmshaven.

Les trains arrivent à la gare de Brillit, à l'ouest, ou à celle de Bremervörde, au nord, toutes deux situées à une douzaine de kilomètres de Sandbostel. Ces 12 kilomètres se font à pied pour les plus valides, ou dans des remorques de tracteur, des camions, ou encore des bennes basculantes d'un petit train (type Decauville). La quantité de morts, à l'arrivée en gare, nécessita le creusement de fosses communes à proximité.

*« Nous étions 76 dans notre wagon et à l'arrivée, le sol du wagon de notre voyage était tapissé de morts, car les premiers jours on emmenait les morts sur la plateforme qui se trouvait [...] à l'avant du convoi. Et puis quand la plateforme ne pouvait plus contenir de morts, on les a laissés dans le wagon.[...]On étendait donc les morts [...] et on s'asseyait dessus, parce qu'on n'avait pas d'autre solution, et que la mort nous était devenue tellement commune, que la vie seule comptait[...]. De Brillit, nous avons été amenés sur Sandbostel. Il y avait [...] une voie Decauville qui desservait le camp de prisonniers [...] On a mis les morts dans les wagons Decauville et puis les vivants ont fait les kilomètres qui séparent la gare de Brillit du camp, à pied, comme ils ont pu, et cette fois-là, vraiment, j'ai touché le tréfonds de la misère... »**Témoignage de Jean Le Bris (convoi parti de Neuengamme le 8 avril 1945), 3 février 1997.***

Les prisonniers de guerre déjà présents voient arriver des êtres épuisés, affamés, dans un état physique et mental désespéré. Face à cet abominable spectacle, ils manifestent pitié, colère et révolte. Ils tentent de porter secours à ces squelettes ambulants. Mais les SS veillent et interdisent, les armes à la main, toute tentative d'aide et de réconfort. La mortalité est effrayante, due à la faim, la fatigue, la dysenterie, les armes SS.

Dans la nuit du 19 au 20 avril, les SS regroupent quelques centaines de déportés qui tenaient encore debout. Mettant à profit ce rassemblement, un groupe (beaucoup de Russes et de Polonais) se rue sur les cuisines et les magasins de vivres et les mettent à sac. Les SS les mitraillent sans pitié. Après la fusillade, le calme revient et l'on découvre, au petit matin, des centaines de morts, mais un camp débarrassé des SS. Ceux-ci sont partis avec 3 à 400 hommes dont une centaine de Français, qui venaient à peine d'arriver la veille de Wilhelmshaven.

Cette nuit du 19 au 20 avril marque la fin de la première phase de Sandbostel, la fin du règne des SS.

A partir du 20 avril, sous la responsabilité du colonel ALBERT, les prisonniers de guerre français, après tractations avec les autorités allemandes du camp, en prennent le contrôle. Ils nettoient les baraques où sont entassés les déportés et leur donnent de la nourriture prélevée sur leurs propres rations. Le 21 avril, les prisonniers de guerre entreprennent de classer les déportés dans les baraques par nationalité, ce qui facilitera ensuite les secours.

Le 23 avril, plusieurs cas de typhus se déclarent.

À partir du 26 avril : désinfection progressive des déportés qui sont nettoyés, épouillés, douchés, habillés de propre, et soignés par les médecins et infirmiers avec les modestes moyens dont ils disposent.

Du 26 au 29 avril, 3.100 déportés sont désinfectés et placés dans un bloc à part, mais il en reste encore 4000 qui n'ont toujours pas été épouillés.

L'isolement de tous les typhiques s'avère bientôt impossible, étant donné la rapidité de la contagion. De plus, la dysenterie fait rage et provoque de nombreuses victimes. La mortalité atteint de 200 à 250 victimes par jour.

Les morts sont enterrés dans 2 fosses communes à l'intérieur du camp, car les combats aux abords du camp ne permettent pas de sortir.

Le 29 avril les soldats Britanniques libèrent le camp.

Déposition de Fortuné Jacquier au tribunal de Grenoble.

14<sup>e</sup> LEGION DIS  
Compagnie de la Drôme.  
Section de MONTPELLIAR.  
Brigade de MONTPELLIAR.

PROCES - VERBAL

en exécution d'une Commission Rogatoire  
(Déposition d'un témoin).

156

PROCES-VERBAL  
établi en exécution d'  
une Commission Rogatoire.

L'an mil neuf cent quarante six, le sept janvier,  
à neuf heures,

N<sup>o</sup>. 12

Affaire GARAYT (Henri),  
militien, détenu.

Nous soussigné, BOUDEVILLE (Marcel), Maréchal des  
Logis-Chef de gendarmerie, Adjoint au Commandant de la  
Brigade de MONTPELLIAR, Officier de Police Judiciaire,  
auxiliaire du Procureur de la République, conformément  
aux articles 48 et 49 du Code d'Instruction Criminelle

Audition JACQUIER (For-  
tuné), à MONTBOUCHER, (Drôme).

Assisté du gendarme DARBOUX (Alphonse), que nous  
avons désigné pour remplir les fonctions de greffier  
et auquel nous avons au préalable reçu le serment de  
bien et fidèlement remplir les fonctions,

1 expédition.

Agissant en vertu d'une Commission Rogatoire ci-  
jointe, délivrée par M. le Juge d'Instruction près la  
Cour de Justice de GRENOBLE, en date du 11 décembre 19  
(N<sup>o</sup>. 45/3 Section du 4-2-1946), jointe à un dossier de  
douze pièces, à l'occasion d'une procédure suivie cont  
GARAYT (Henri), de MONTBOUCHER / JABRON, (Drôme), militi  
détenu, inculpé de trahison,

avons sur simple invitation, fait comparaître de-  
vant nous, le témoin ci-après nommé, auquel nous avons  
donné connaissance des faits pour lesquels sa dépositi-  
on était requise,

Ce témoin, entendu séparément et hors la présence  
de l'inculpé, a prêté serment de dire la vérité, rien qu'  
la vérité, a déclaré n'être ni parent ni allié, ni au se-  
vice de l'inculpé et a déposé ainsi qu'il suit:-----

Je me nomme JACQUIER (Fortuné), 56 ans, né le 22  
juin 1889 à SAUZET, (Drôme), agriculteur à MONTBOUCHER  
(Drôme).

" C'est bien moi l'auteur de la lettre adressée  
à M. le Président de la Cour de Justice à GRENOBLE, le  
5 décembre 1945, concernant le militien GARAYT, de MONT-  
BOUCHER. Je confirme en tous points les termes de cette  
lettre. Voici les faits:-----

Le deux juin 1944, après mon arrestation par la  
Gestapo, j'ai été conduit en voiture automobile à proxi-  
mité de l'habitation de GARAYT. Je suis resté sur la ro-  
te, sous la menace des allemands, pendant que les membres  
de la gestapo ont pénétré dans la maison de GARAYT pou  
se concerter. Je n'ai pas aperçu GARAYT, mais la présence  
de la gestapo dans son habitation ne laisse aucun doute  
que c'est lui le principal dénonciateur.-----

Le ressentiment qui existait entre moi et GARAYT  
dâte qu'un certain jour, en qualité de Maire de la commu-  
ne de MONTBOUCHER, je l'avais désigné pour prendre la  
garde sur la voie ferrée. Celui-ci s'est joint à la pré-  
fecture de la Drôme; à cet effet j'ai reçu une note me-  
Le greffier Le témoin

*Vertical handwritten notes:*  
Vu le Rapport par le Commandant de Brigade  
à l'origine de l'acte d'inculpation à l'inculpation  
du 7 Janvier 1946

*Handwritten signatures:*  
[Signature 1] [Signature 2] [Signature 3]

----- *Faisant connaître* que GARAYT, CHAIRON et SOUBERRA faisaient partie de la milice française et étaient exempts de prendre la garde. J'ai affiché cette note à la mairie afin de faire connaître à toute la population les motifs de leur exemption. GARAYT ne m'a jamais pardonné d'avoir rendu public sa véritable position.-----

En ce qui concerne les opérations effectuées contre le maquis par GARAYT, j'ai appris par le milicien CROZE de MONTBOUCHER, exécuté par le maquis, qu'ils devaient participer à des opérations policières dans la région de CREST, (Drôme). J'ai vu partir CROZE et GARAYT. Ils sont restés quelques jours absents. J'ai appris par la suite qu'ils avaient participé à des opérations contre le maquis dans la région de BEAUFORT sur GERVANNE, (Drôme).-----

Je demande à être entendu, en qualité de témoin à charge, afin de lui jeter publiquement à la face, tous les crimes qu'il a commis, tant sur ma personne que sur celle de mon secrétaire de mairie M. JACQUIER (Marc), décédé dans les camps allemands, par suite de sa dénonciation.-----

Lecture faite de sa déposition à M. JACQUIER, il l'a reconnue fidèlement transcrite et sur notre demande a déclaré n'avoir rien à changer ni à ajouter.-----

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, que le greffier et le témoin ont signé avec nous.-----

Le greffier:                      Le témoin:                      L'Officier de P. J.

*Jacquier*                      *Desvies*                      *Pinet*

Merci à Cécile Marie-Thérèse et Laurence pour leurs récits et relecture, à Camille, Élisabeth et Jean pour leur relecture, à Jacques pour ses recherches, à Joachim pour m'avoir incité à enquêter sur mon arrière-grand-père Fortuné, à Jean-Michel pour son assistance technique.

Sources :

Amicale de Neuengamme et de ses kommandos  
site internet <https://www.campneuengamme.org/>

Association nature et résistance Sauzet  
site internet [http://micolline.free.fr/pdf/forum\\_des\\_associations.html](http://micolline.free.fr/pdf/forum_des_associations.html)

Fondation des mémoriaux et lieux didactiques à Hambourg  
site internet <https://www.gedenkstaetten-hamburg.de/fr/>

Le Maitron dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social  
site internet <https://maitron.fr/spip.php?article219668>

Lettre du ministère des prisonniers / document familial

L'occupation allemande à Montboucher / document familial

Mémorial national prison de Montluc  
site internet [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort\\_Montluc](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_Montluc)

Musée de la résistance en ligne  
site internet <https://www.museedelaresistanceenligne.org/>

Procès verbal audition de Fortuné Jacquier en exécution de commission rogatoire / document familial

Journal officiel de la République Française 4 décembre 1947 site internet retronews

Le maquis  
site internet [https://fr.wikipedia.org/wiki/Maquis\\_\(r%C3%A9sistance\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maquis_(r%C3%A9sistance))

Fondation pour la mémoire de la déportation  
Transport parti de Compiègne le 15 juillet 1944  
<http://www.bddm.org>